

Présentation synthétique du compte administratif 2018

<i>En M€</i>	Investissement			Fonctionnement		
	DEPENSES	RECETTES	CHARGE	DEPENSES	RECETTES	CHARGE
Compétence 1 : être un département solidaire	0,28	0,01	0,27	404,76	104,44	300,31
Autonomie des pers. âgées ou handicapées				188,72	47,14	141,58
Enfance et famille	0,03	0,004	0,03	111,48	3,04	108,44
Insertion et lutte contre la précarité				99,20	52,91	46,29
Accès et maintien au logement	0,25	0,002	0,25	5,16	1,35	3,82
Action sociale territoriale				0,19	0,003	0,19
Compétence 2 : être un département responsable de sa jeunesse	9,10	3,07	6,03	21,69	0,23	21,46
Collèges	9,05	3,07	5,98	18,30	0,21	18,09
Éducation et jeunesse				2,48		2,48
Sport	0,05		0,05	0,90		0,90
Compétence 3 : être un département acteur du développement équitable des territoires	39,35	13,30	26,05	14,88	3,06	11,82
Routes	28,18	5,68	22,51	4,55	1,23	3,32
Habitat	7,62	7,62	0,00	1,94	0,64	1,30
Aménagement numérique	1,70		1,70		0,07	- 0,07
Développement et tourisme	1,69	0,01	1,68	4,41	0,97	3,44
Culture et patrimoine et archives départementales	0,17		0,17	3,98	0,14	3,84
Compétence 4 : être un département protecteur de l'environnement	1,66	0,06	1,60	3,17	7,78	- 4,61
Compétence 5 : être un département exemplaire dans la gestion des ressources	41,68	17,52	24,16	136,21	550,45	- 414,24
Ressources humaines	0,05		0,05	103,82	7,30	96,52
Bâtiments et propriétés – Équipement et fonctionnement des services et de l'Assemblée	8,23	0,57	7,66	14,13	2,14	11,99
Emprunts	33,39	10,00	23,39	11,53		11,53
Impôts et dotations sans affectation spéciale		6,95	- 6,95	6,73	541,01	- 534,27
Service d'incendie et de secours	0,12		0,12	24,25		24,25
TOTAL	92,19	33,96	58,23	604,96	665,96	- 61,00*

* En section de fonctionnement, l'excédent de ressources de 61 M€ représente la capacité d'autofinancement (ou épargne brute) de la collectivité qui permet de rembourser l'annuité de dette en capital et de financer les investissements départementaux. À ces réalisations se sont ajoutés, en dépense, une provision réglementaire pour 0,05 M€, et en recettes, des produits de cessions de biens pour 0,60 M€.

Divers indicateurs et données :

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dotation globale de fonctionnement en M€	131,4	127,1	116,1	105,1	93,6	93,8
Charge nette des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA) en M€	68,7	67,6	74,4	80,5	78,5	77,5
Intérêts de la dette en M€	14,0	14,6	14,2	13,4	12,4	11,5
Capacité d'autofinancement en M€	51,8	37,3	54,0	45,8	55,9	61,0
Taux d'épargne brute en %	8,7	6,0	8,4	7,1	8,5	9,3
Épargne nette en M€	23,6	6,4	20,5	14,3	23,3	27,6
Encours de dette en fin d'année en M€	444,3	453,4	453,3	453,2	435,6	412,2
Capacité de désendettement en années	8,3	12,1	8,4	9,8	7,9	6,8

Les ratios réglementaires joints au compte administratif :

	Département de Maine-et-Loire CA 2018	Ensemble des Départements (données CA 2017 *)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	712,99 €/h	887,00 €/h
Produit des impositions directes/population	255,08 €/h	277,00 €/h
Recettes réelles de fonctionnement/population	786,61 €/h	1 007,00 €/h
Dépenses d'équipement brut/population	55,92 €/h	85,00 €/h
Encours de dette/population	497,49 €/h	504,00 €/h
Dotation globale de fonctionnement/population	112,62 €/h	126,00 €/h
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	20,63 %	20,70 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	95,73 %	93,10%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	7,11 %	8,40 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	63,24 %	50,00 %

* statistiques de la direction générale des collectivités locales – Ministère de l'intérieur